



Le Mans, le 25 mai 2023

L'Assemblée Générale de l'Association du Personnel des Services Départementaux (APSD) se tiendra le :

Jeudi 22 juin 2023

A partir de 16 heures

Maison Départementale des Sports

29 boulevard St Michel

72000 LE MANS (près de Coulaines)

Salle FROGER

Vous conservez la possibilité de suivre cette assemblée en visioconférence

Cliquez ici pour suivre la visioconférence

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport d'activité et rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes de la FITECO
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Questions diverses

Vos questions, vos remarques, peuvent être adressées par écrit au moins 8 jours avant l'Assemblée Générale à l'adresse du secrétariat ou par mail benoit.bazille@sarthe.fr. De plus, les membres du Conseil d'Administration peuvent être sollicités pour répondre à vos demandes d'information.

Selon vos disponibilités et pour faciliter la mise en place de l'Assemblée, vous avez la possibilité d'arriver dès 15h30 pour voter.

Afin d'assister à cette session vous utilisez votre temps personnel. Cependant, vous êtes autorisé(e), en qualité d'adhérent(e) de l'association, à quitter votre poste à partir de 15h30 (cf. guide relatif modalités de gestion du temps de travail).

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à l'association.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e), l'assurance de mes salutations les meilleures.

M. Benoît BAZILLE

Le Président